



LE PERTRE

La vie au cœur de notre commune

vie municipale

P 4

**PRIORITE
AU
LOGEMENT**

vie locale

P 14

**CONCOURS
PHOTO**

ZOOM sur ...

P 16

**ZOOM sur
FÊTES DES
VOISINS**

Bulletin municipal
n°75 - Octobre 2024

LES INFOS UTILES :

■ Service de santé

Médecin Généraliste

Dr NITU : 02 99 74 89 13

Dr COGALNICEANU : 02 23 55 16 02

Dr LERICH : 02 99 96 90 16

Infirmières :

Mme GENDROT Marina

ou Mme PARIS Lætitia

02 99 96 91 81

Ostéopathe : Mme MÉVEL : 06 25 43 03 31

Chirurgien dentiste :

Dr SALLET : 02 99 96 91 01

Psychologue : Mme MOUET : 07 67 12 14 17

Pharmacie DIVET : 02 99 96 90 26

Sage Femme :

Mme MALROUX BONNET : 06 15 05 80 29

Sophrologue : Mme BOUVET : 06 46 05 25 28

Kinésithérapeutes :

M.KANYANDEKWE

et Mme LEGUAY : 06 09 64 39 96

Maison médicale de garde de Vitré :

02 99 75 55 66

■ Déchetterie :

Le Pertre : Déchets verts, clés à prendre en mairie aux heures d'ouvertures.

Argentré du Plessis : 02 99 74 44 47

Lundi 10h-12h / 14h-18h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 14h-18h

Samedi 9h-12h / 14h-18h

Service de garde des médecins Le soir (19h-00h) Samedi (12h-00h) Dimanche (08h-00h) 02 99 75 55 66	SAMU 15	POLICE 17
POMPIERS 18 ou 112 (Appel d'urgence européen)	Centre anti-poisons d'Angers : 02 41 48 21 21	Urgence dépannage électricité : 09 726 750 35

Mickaël Thébert



Conseiller municipal-membre de la commission communication

Vous allez certainement le remarquer, votre bulletin municipal a changé, nous avons décidé de le moderniser et de le rendre plus agréable à lire.

Nous sommes à l'écoute de vos remarques et suggestions, dites-nous ce que vous en pensez en donnant votre avis sur l'adresse suivante : bulletin@lepertre.fr

Sommaire

vie communale p 4 à 12

Les projets en cours.....	p 4
Les travaux d'entretien.....	p 7
Départ et arrivée.....	p 8
Camping.....	p 9
Nos jeunes.....	p 10
Nos aînés.....	p 12

vie locale p 4 à 12

Les olympiades.....	p 13
Concours photo.....	p 14

Vie pratique p 15

ZOOM sur p 16

Les fêtes des voisins.....	p 16
----------------------------	------

vie associative p 18 à 24

Bibliothèque.....	24
Les associations.....	24

vie scolaire p 25 à 27

Ecole Saint Sébastien.....	p 25
Ecole des Deux Provinces.....	p 26

La minorité p 27



Edito



Nous regardons déjà vers la fin de l'année, la rentrée scolaire qui s'est bien passée est maintenant loin derrière nous et c'est une grande satisfaction de voir la 4^{ème} classe maintenue à l'école publique.

Il est vital pour notre commune de conserver le dynamisme de nos écoles. L'un des enjeux majeurs de ces prochains mois sera de continuer à travailler sur l'offre de logement, à la fois pour les familles souhaitant s'installer sur Le Pertre mais aussi pour nos aînés qui peinent à trouver des logements dans notre bourg.

Nous continuons parallèlement à travailler sur les différents projets en cours que sont par exemple la construction des vestiaires, l'aménagement urbain qui devrait nous permettre d'offrir plus de sécurité aux Pertrais et plus de confort dans leurs déplacements. Nous menons d'autres réflexions notamment sur la petite enfance ou encore sur l'amélioration de l'aménagement du plan d'eau.

Je tiens à remercier chaleureusement Cécile Jalier pour le travail qu'elle a effectué au sein de la mairie durant ces 19 années, nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir et dans tous ses projets à venir. Bienvenue à Maryline Jouan qui a pris ses fonctions de directrice générale des services le 23 septembre.

Remercions également nos associations, nos commerçants, nos bénévoles, qui dynamisent notre commune à travers de multiples manifestations. Nous leur devons par exemple la réussite des 3 jours de fêtes du mois d'août et notre devoir est de continuer à soutenir leurs actions.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie ou à suivre notre page Facebook, vous y trouverez beaucoup d'informations sur la vie communale.

Je reste disponible pour chacun d'entre vous, sans exception, dans l'écoute et le respect de chacun.

Votre Maire,
Aurélien THÉBERT

LES PROJETS EN COURS

PRIORITE AU LOGEMENT

L'attractivité de notre commune passe par la rénovation de nos bâtiments ou par la construction de nouveaux logements. Voici les différents projets en cours :

9 Quart place de l'Eglise Rénovation de 2 logements existants et création d'un logement supplémentaire

La consultation des entreprises a été lancée fin août pour une remise des offres le 2 octobre. C'est le cabinet SEGRETAÏN en charge du projet qui réalisera l'analyse des offres.

Le démarrage des travaux est programmé fin d'année, pour une durée de 6 mois.



Avant

Locatif rue de la Poste

Fin 2020, les travaux de nettoyage haute pression de la façade arrière ont débouché les fissures existantes et provoqué des infiltrations dans les murs extérieurs engendrant des désordres dans un logement (infiltration d'eau au niveau des doublages).

Pour résoudre cela, fin juin l'entreprise GERAULT a été missionnée pour la mise en œuvre d'une armature fibrée et mise en peinture, les travaux ont été réalisés début septembre 2024.

La remise en état intérieur sera réalisée par la même entreprise.

Construction de logements Espacil :

Concernant le lot 4 du lotissement route de Beaulieu, il est toujours réservé par Espacil pour la construction de 4 maisons. Mais ce projet prend du retard, car après un premier dépôt de permis de construire incomplet, Espacil tarde à en déposer un nouveau. Nous les avons contacté à plusieurs reprises afin de faire accélérer le dossier.

Autant de projets ou de réalisations qui nous permettent d'avoir une offre diversifiée. Pour autant, nous continuons à travailler sur d'autres projets (rue de la Forêt, logements au dessus de la pharmacie...)



Lotissements

Petit à petit les lotissements se remplissent !

À la Foucherie, 3 lots sur les 11 proposés sont d'ores et déjà vendus, et au lotissement route de Beaulieu, ce sont 9 lots sur les 18 qui sont vendus et des réservations sont en cours sur 4 lots.



Construction des vestiaires et d'une salle multi-activités

Le dossier de consultation a été déposé fin juillet pour une réception des offres fin septembre. Après notification des marchés aux entreprises, les travaux pourront débuter vraisemblablement en décembre pour une durée de 12 mois.

Suite au retour favorable de la commission de sécurité et d'accessibilité qui s'est déroulée en septembre, le permis de construire a été validé par les services instructeurs.

Des échanges seront réalisés avec les associations utilisatrices du site pour l'organisation de leurs activités pendant la phase travaux.

Aménagements urbains

Pour rappel, les problèmes de sécurité au niveau de l'école privée et la vitesse élevée en entrée de bourg ont été à l'origine de l'étude urbaine qui a été réalisée de 2022 à 2023. Cette étude a été menée sur l'ensemble du bourg, et son résultat est une base de travail, qui donne des axes de réflexion pour les entrées de bourg, autour de l'école privée, mais aussi autour du plan d'eau, pour l'aménagement de la place des artistes, rue Théophile Paré

Tous ces aménagements ne pourront pas être réalisés à court terme ; c'est du moyen, voire du long terme (tant par les travaux à réaliser que par les coûts), et certains des aménagements proposés ne seront peut-être jamais mis en œuvre.

Une réunion publique a été organisée au mois de juin, en présence

du cabinet ayant réalisé l'étude (Cabinet Sillage), afin de présenter le bilan, et les aménagements proposés. A l'issue de cette réunion, un affichage a été réalisé à la salle Fontaine Guy.

En parallèle, les élus se sont réunis afin de prioriser les aménagements à réaliser. L'ensemble des élus souhaite travailler en priorité pour la sécurité des habitants, et le choix a été fait d'avancer sur les propositions rue d'Argentré et rue de la Forêt, ainsi que sur les entrées de bourg.

Un travail est en cours pour proposer prochainement des aménagements de tests, pour une phase d'expérimentation, qui durera plusieurs mois, avec éventuellement des ajustements. Des échanges avec les habitants seront organisés tout au long de cette expérimentation.

D'AUTRES PROJETS EN COURS

...

Déploiement de la fibre :

Les travaux liés à la fibre ont démarré depuis plusieurs mois. La société MEGALIS en charge du projet a mandaté la société AXIONE pour y travailler.

Pour avoir accès à la fibre, courant 2026, différents travaux sont nécessaires. Tout d'abord deux armoires ont été installées sur la commune, place des Artistes et rue de Brielles. Ces armoires seront prochainement reliées au NRO (Noeud de Raccordement Optique) situé à Argentré du Plessis.

Depuis plusieurs mois, des intervenants de la société Axione sont présents sur la commune, afin de recenser les besoins tant en mise en place de nouveaux poteaux, qu'en besoin d'élagage.

Des plans d'élagages ont été transmis à la commune courant septembre et des courriers sont envoyés aux personnes concernées afin que le nécessaire soit réalisé.

Cet élagage est nécessaire et conditionne le bon déploiement de la fibre dans les meilleurs délais.

Antenne Bouygues SFR

Un recours étant en cours sur le site du camping (site pour lequel un permis de construire avait été validé), l'opérateur a différé le début des travaux.

Dans l'attente, la municipalité a échangé régulièrement avec l'opérateur, qui continuait à étudier l'implantation sur un site privé. Le travail de ces derniers mois porte aujourd'hui ses fruits, après de longs échanges, l'opérateur a décidé d'implanter l'antenne au lieu-dit l'Archerie.

Cette nouvelle implantation est plus éloignée du centre bourg, pour une couverture similaire. L'habitation la plus proche (hors de l'Archerie) est située à 300m.

Les travaux sont programmés pour janvier 2025, avec une mise en service prévue en mars 2025.

Le dossier d'information est consultable en mairie, et sur le site internet de la commune (via les actualités).

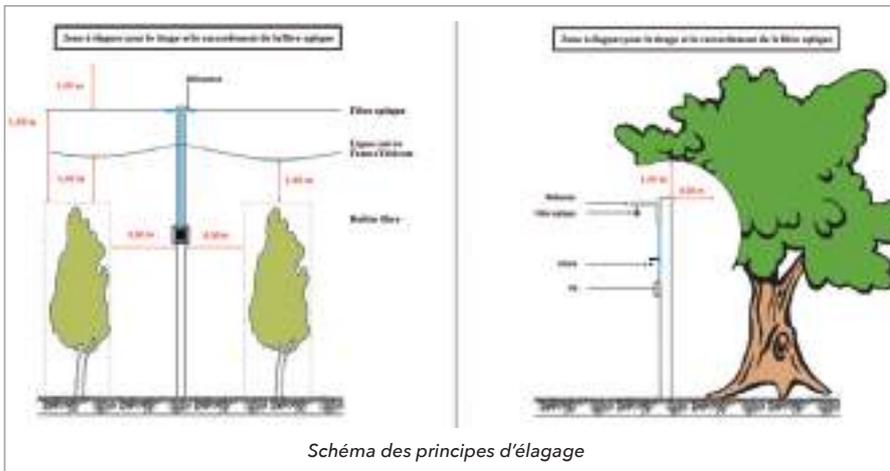


Schéma des principes d'élagage

Philippe Hubert



2^{ème} adjoint (voirie, réseaux)

Nous sommes tous impatients de voir arriver la fibre sur notre commune. Il va nous falloir être rigoureux sur l'élagage et nous devons faire preuve de solidarité si nous ne voulons pas voir le chantier prendre du retard.



Abri bus du Lattay

Un nouvel abri bus a été installé au lieu-dit Le Lattay pour répondre aux besoins des usagers.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Salle Fontaine Guy

Une étude a été réalisée pour le passage de l'éclairage en Led pour les salles 1 & 2. Celle-ci a été présentée au conseil municipal d'octobre.

Salle n°2

Des mousses de protection des poteaux de charpente de la salle n°2 seront mises en place courant octobre, comme celles présentes dans la salle n°1, afin d'éviter tous risques d'accident des usagers.

Travaux à l'école publique

Plusieurs intrusions dans l'école ont été constatées durant l'été, sans effraction, mais avec vol de divers matériels, y compris un ordinateur. Dès le mois d'août un travail de réflexion sur les accès a été mené, et avant la rentrée, l'ensemble des barilletts a été remplacé. Une mise en place de traçabilité des clefs sécurisées a été effectuée afin d'éviter tous nouveaux problèmes. Enfin la pose d'une alarme est prévue courant octobre.

Suite à des dysfonctionnements récurrents depuis plusieurs années,

l'entreprise Perrinel est intervenue fin septembre pour la mise en place d'une horloge journalière sur la commande de la marche et d'arrêt de la VMC double flux ainsi que le contrôle des thermostats de chauffage et la vérification du bon fonctionnement des plaques du plafond rayonnant.

De plus, face à l'augmentation significative de la facture électrique, un audit énergétique (subventionné à hauteur de 80 % par le SDE) est en cours, afin de cibler les travaux à réaliser à plus ou moins long termes, permettant ainsi d'améliorer la performance du bâtiment.



Eglise :

Chaque année, le beffroi et les cloches font l'objet de contrôle de sécurité. Lors du contrôle de 2024, il a été rappelé les microfissures du battant de la grosse cloche constatées précédemment et un souci au niveau du joug de cette même cloche. Par conséquent celle-ci a été mise hors service pour des questions de sécurité. Cette cloche étant celle qui sonne le glas, nous avons donc demandé et validé un devis pour le basculement de la sonnerie du glas sur les autres cloches, travaux qui ont été réalisés début septembre. Des études sont en cours pour les réparations sur celle-ci.

Un rapport de la commission de sécurité datant de 2020 signalait la non-conformité de certaines installations électriques. Ayant pris connaissance de ces éléments courant août via une relance de la sous-préfecture, dès début septembre des rendez-vous avec des entreprises ont été réalisés pour établir des devis de mise en conformité. Les travaux seront entrepris très prochainement.

ASSURANCES ET CONTRÔLES ÉLECTRIQUES

Les contrats d'assurance de la commune doivent être renouvelés pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2025. Un appel à concurrence a donc été lancé avec l'aide du cabinet spécialisé Consultassur.

A la demande du cabinet, des devis ont été faits, afin de réaliser les contrôles électriques obligatoires, qui n'étaient jusqu'ici faits que pour l'église.

C'est la société DEKRA qui a été retenue, et qui est intervenue rapidement. Elle a remis un rapport (Q18) pour chacun des bâtiments concernés (*), rapport indispensable pour obtenir des propositions d'assureurs.

(*): salle du patronage, salle des associations, salle Fontaine Guy et école publique des 2 provinces.

SERVICE

Afin de palier à la fermeture pour congé estival de la Boulangerie CHAUVEL et d'apporter un service minimum aux personnes ne pouvant se déplacer, un dépôt de pain a pu être proposé au garage THIBAUT pendant l'été. Nous remercions M. et Mme THIBAUT d'avoir accepté notre proposition.

UNE ARRIVEE, UN PROCHAIN DÉPART

Responsable des services techniques

Le SIVOM Le Pertre - Saint-Cyr-Le-Gravelais a lancé un recrutement pour le remplacement de Jérôme Neveu, l'actuel responsable des services techniques qui fera valoir ses droits à la retraite en fin d'année.

Secrétaire Générale de mairie

Après de nombreuses années passées à la mairie, d'agent d'accueil au poste de Secrétaire Générale, Cécile Jalier a pris de nouvelles fonctions à la mairie de Gennes-sur-Seiche. Nous la remercions pour son investissement sur notre commune, et lui souhaitons une bonne continuation dans sa carrière.



Fin septembre, nous avons accueilli notre nouvelle Secrétaire Générale, Maryline Jouan. Après de nombreuses années, à différents postes dans d'autres communes, elle a quitté un poste de Secrétaire Générale dans une commune de taille équivalente à la nôtre, pour nous rejoindre. Nous la remercions, et c'est avec plaisir qu'ensemble nous travaillons sur les nombreux dossiers en cours.



Retrouvez l'offre sur www.emploi-territorial.fr
(Offre n° O035240621001865)



Le **SIVOM**
Le Pertre - Saint-Cyr-Le-Gravelais
RECRUTE
son
Responsable
des services techniques

Candidature à transmettre avant
le 13 octobre 2024.



CAMPING

Notre camping ayant une bonne fréquentation et par respect des usagers, nous poursuivons la remise en état du camping.

Les équipements des sanitaires en mauvais état ont été remplacés (lunettes de toilettes, poubelles ...)

Les radiateurs en place, non conformes aux normes de sécurité et rouillés ont quant à eux été supprimés (les blocs sanitaires étant fermés pour la saison hivernale).

Pour répondre au mieux aux attentes de camping caristes, la

période d'ouverture des sanitaires a été élargie, la saison haute débutera le 15 avril pour se terminer au 15 octobre.



VIVRE ENSEMBLE

Comme mentionné dans le bulletin précédent, suite à diverses incivilités, un arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été pris (arrêté N° 2024-35). Il stipule entre autres que les travaux de bricolage et de jardinage générant une nuisance sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Cet arrêté est utile dans les cas où le dialogue n'est plus possible. En effet, en cas d'incivilités (nuisances sonores, visuelles, tapage nocturne, animaux en liberté...), la première action est bien sûr l'échange, quand cela est possible, car il se peut que le fautif n'ait pas conscience de la gêne qu'il occasionne. Ensuite, outre un signalement en mairie, il est possible d'avoir recours au conciliateur de justice (coordonnées disponibles en mairie), et si les nuisances persistent, un signalement peut être fait auprès de la gendarmerie.

Chiens en liberté / non tenus en laisse

Nous avons également été alertés plusieurs fois de la présence de chiens non tenus en laisse autour du plan d'eau, mais aussi de chiens en liberté sur la voie publique (routes ou sentiers) aux abords des propriétés, en campagne.

Par respect et pour la sécurité, il est important de surveiller son animal, et de le tenir au maximum en laisse dans les lieux publics. Les propriétaires sont responsables des dommages que leur chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Feux d'artifice

Ces dernières semaines plusieurs feux d'artifices privés ont été tirés sur la commune à différents endroits, y compris sur le domaine public. Il faut rappeler que selon les catégories des articles utilisés, une autorisation doit être demandée, et pour le domaine public une déclaration préalable est obligatoire. Mais surtout, il est important de s'assurer que les règles de sécurité soient respectées. Enfin, il faut penser à ses voisins (nuisances sonores, aléas potentiellement dangereux, etc.) et ne pas déclencher un feu d'artifice sans les avoir prévenus au préalable.



NOS JEUNES

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes, a organisé une soirée intergénérationnelle autour des jeux de société : une belle réussite pour une première édition !

Le projet, pensé, préparé depuis des mois, et mis en œuvre par les jeunes élus du conseil municipal, avait pour objectif de rassembler les habitants des communes de St Cyr Le Gravelais et Le Pertre et de favoriser les échanges entre les générations.

Cet événement, qui a eu lieu le vendredi 13 septembre, a rassemblé des participants de tous âges, et permis à chacun de trouver son bonheur autour des tables de jeux. À l'issue de la soirée, les jeunes élus dont le mandat touche à sa fin, ont reçu de la part des maires de nos deux communes, un diplôme récompensant leur engagement et leur implication.

La soirée s'est achevée par un moment de convivialité qui a permis de prolonger la soirée autour d'un verre et de gâteaux que les enfants avaient eux-mêmes confectionnés.

De nouvelles élections vont bientôt être organisées pour constituer un nouveau conseil municipal des jeunes qui lui aussi ne manquera pas d'idées.

Elodie Croissant



Conseillère municipale-encadrante du conseil municipal des jeunes

Avec Nadine Bellayer nous prenons plaisir à accompagner nos jeunes conseillers, un grand bravo à eux pour leur investissement. Nous remercions Karine Fauchoux et Pierrette Diné qui ont également encadré les jeunes pendant leur mandat

ARGENT DE POCHE

Une nouvelle fois des jeunes ont réalisé différents travaux pendant la semaine du 8 au 12 juillet.

Au programme :

- nettoyage de livres et bacs de rangement à la bibliothèque
- lasure à l'hippodrome
- lavage des jeux et des contenants au Relais Petite Enfance
- chasse aux toiles d'araignées à la salle de sport, et nettoyage à l'extérieur
- désherbage au cimetière
- dépoussiérage à la salle de théâtre
- lavage des tables à la salle des associations

Merci à ces jeunes !

Une nouvelle semaine sera proposée aux vacances de la Toussaint.



SIVOM

Le Pertre - Saint-Cyr-Le-Gravelais



Centre de loisirs « Les petits Pandas »

Cet été, les activités proposées aux enfants accueillis au centre de loisirs ont dû être adaptées en fonction de la météo un peu capricieuse. Les animateurs ont réussi à improviser des jeux d'intérieur quand il le fallait.

Les enfants ont beaucoup apprécié « Koh Lanta », activité qui permet à tous de participer au sein d'une équipe, et bien sûr toutes les animations sur le thème des jeux olympiques ont eu du succès. Le château gonflable et la soirée de clôture ont ravi petits et grands. Enfin, avant la rentrée, les enfants ont réalisé une fresque sur l'automne.

14 enfants ont participé au camp du 14 au 19 juillet au camping de Pouancé, et ont pris part aux différentes activités proposées : kayak, VTT ... Ils n'ont peut-être pas rapporté toutes leurs chaussettes, mais ils ont fait le plein de bons souvenirs !



Pour ceux qui ne connaissent pas encore !

Le centre de loisirs « Les petits Pandas » accueille les enfants le mercredi pendant les périodes scolaires, de 7H30 à 18H30 au sein des locaux de l'école publique des 2 provinces. Pendant les vacances scolaires (automne, hiver et printemps), le centre est ouvert du lundi au vendredi, la première semaine. Enfin pendant l'été, le centre est ouvert au mois de juillet et la semaine qui précède la rentrée scolaire.

L'espace jeunesse est quant à lui ouvert de 9H30 à 17H selon les activités, pendant la première semaine des petites vacances scolaires et début juillet.

Toutes les informations et programmes sont disponibles sur le site internet de la commune.

Espace Jeunesse

L'espace jeunesse a aussi connu une bonne fréquentation, la semaine proposée en juillet, surtout les jours de sortie. Bouée tractée, rafting ou le mont Saint-Michel sont des activités qui font le plein !

13 ados ont également pu profiter d'activités telles que l'escalade ou le paint-ball en participant au camp à la Jaille Yvon, tout début juillet.



NOS AINÉS

Carrés de laine rassemblés en écharpe



Hall de l'EHPAD

TRICOT CONVIVAL

À la Résidence Saint Joseph pour Octobre rose



« Octobre Rose » est une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose.

L'EHPAD Saint Joseph s'est chaleureusement investi dans cette campagne en confectionnant avec les résidents, les familles volontaires, et les bénévoles, des carrés de laine rose.

Les quatre dates de rencontres au « tricot convivial » ont permis de réaliser une quinzaine d'écharpes roses qui contribueront au projet de l'association « Le Pertre en scènes ».

Quelques résidents des EHPAD de Domalain, d'Argentré du Plessis et de la Guilmarais à Vitré, se sont aussi joints au projet dans la bonne humeur, entraînés par un air d'accordéon joué par l'un de nos résidents.

A l'occasion de la « semaine bleue » (du 30 septembre au 6 octobre) qui est la semaine nationale des personnes âgées au cours de laquelle la place de nos aînés dans la société et l'importance des liens intergénérationnels sont valorisées, les enfants de l'école St Sébastien ont, eux aussi, été initiés au tricot. Une action de plus parmi leurs différentes contributions dans la campagne Octobre rose.

CCAS

Comme tous les ans le CCAS a organisé le repas des aînés début octobre. Compte tenu de la date, les photos de cette journée seront présentées dans le prochain bulletin.

Ce sont près de 130 personnes qui ont été invitées. Celles qui n'ont pas participé au repas recevront un bon d'achat à utiliser au Coccimarket.

Merci aux bénévoles qui ont participé à la distribution des courriers, à la préparation de la journée et à son bon déroulement.





RETOUR SUR LES OLYMPIADES

« Journée des associations »



6 JUILLET 2024

Journée associations

En remplacement du forum des associations, la municipalité a proposé aux associations de se concerter sur le thème des jeux olympiques, 13 associations ont répondu présentes.

L'objectif étant de faire connaître à tous (jeunes comme moins jeunes) nos associations dans un cadre convivial. Après plusieurs réunions de travail, c'est dans la bonne entente et à l'écoute que Les OLYMPIADES PERTRAISES ont été créées.

C'est lors d'une journée ensoleillée, que des parcours découverte des activités ont été proposés. De nombreuses équipes multigénérationnelles ont pris plaisir à y participer, (jeu de palets, de cartes, badminton, volley, foot, danse en ligne, yoga, vélo, et quelques exercices avec les pompiers).



Un repas en musique avec le groupe FAB a clôturé cette journée.

Nous remercions les associations pour leur engagement et la mise en place de cette belle journée.

Ensemble nous avons programmé une deuxième édition au 5 juillet 2025.

Accéder à l'ensemble des photos sur le site de la mairie en scannant le QR code.



GRAND CONCOURS PHOTO

UN REGARD SUR LE PERTRE

« *La nature et les couleurs de l'automne* »

**CONCOURS
PHOTO
Ouvert à tous
Adultes et enfants
Jusqu'au
21 décembre
2024**

L'automne nous offre une grande variété de couleurs, de lumières, les points de vue sont parfois sublimes alors laissez libre court à votre créativité lors de notre concours photos sur le thème : « la nature et des couleurs automnales ».

La nature, au-delà d'être notre cadre de vie représente notre identité, c'est une source d'inspiration inépuisable pour chacun d'entre nous. Alors prenez le temps, regardez, admirez et vous verrez que la nature s'ouvrira à vous.

Une exposition des meilleurs clichés sera organisée en début d'année 2025 avec de nombreuses récompenses.

Vous pouvez dès à présent envoyer vos clichés et vos coordonnées directement à : bulletin@lepertre.fr

**Alors prêt ? 3,2,1
Photographiez !!**





Recensement de la population

Cette année, notre commune est concernée par le recensement de la population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune, et plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document entre le 16 janvier (date de début du recensement) et le 18 janvier, contactez la mairie.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Mairie de Le Pertre, 2 place de l'église, 35370 Le Pertre, 02.99.96.90.21, mairie@lepertre.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

LES FÊTES DE VOISINS

l'art de créer des liens

Qu'elles soient d'un quartier, d'un lieu-dit, d'une rue ou encore d'une route, les fêtes entre voisins, nombreuses sur la commune, sont des moments de convivialité qui servent à créer ou à renforcer les liens de proximité entre habitants.

Les beaux jours étant propices à se retrouver, c'est au printemps et l'été que la majorité des fêtes de voisins ont lieu. La bonne humeur est de mise lors de ces rassemblements multigénérationnels où petits et grands prennent plaisir à se retrouver et à partager un repas le temps d'une journée.

C'est une vraie joie de se retrouver vous dira la plupart des Pertrais. On échange, on s'amuse, on rit beaucoup lors de ces rassemblements. On joue aussi : aux palets bien sûr, le jeu incontournable de notre région mais aussi à la pétanque, à la belote... Certains vont se dégourdir les jambes et l'on discute de la commune, des enfants, de la famille... « on se donne des conseils, on y échange aussi parfois nos bonnes adresses »

Cela permet également aux nouveaux arrivants de pouvoir faire connaissance avec ses voisins et de s'intégrer plus facilement dans la vie communale. Ces moments sont tout aussi précieux pour rompre la solitude, et, à l'heure où l'individualisme semble parfois prédominer, ces fêtes permettent de développer une certaine solidarité entre habitants et de renforcer ce sentiment d'appartenance à notre commune.

Des situations parfois insolites :

A la Foucherie, « un p'tit village à part » selon ses habitants, on y élit un maire tous les 6 ans et c'est sans surprise et pour la 3ème fois que Gilbert Bourny a été élu. Pour sa 17ème édition, le thème était « la fête de la musique » et des musiciens sont venus animer la journée. (photos)

C'était la 21ème édition au Carrefour, on y organise des jeux et on a même inventé une chanson que l'on prend plaisir à fredonner tous les ans. (photos)

Le Patis vert organise sa fête des voisins depuis bien longtemps et tous les anciens habitants du lieu-dit y sont conviés tous les ans. (photos)

A la Reinerie, on change d'organisateur tous les ans lors du vote de fin de repas. (photos)

D'autres fêtes existent sur la commune. Les voisins de La route de Mondevert ou encore de La Touche Godet se réunissent également tous les ans. Nous ne pouvons que souhaiter voir ces fêtes de voisins perdurer car elles incarnent l'esprit même de la cohésion sociale et de la solidarité entre villageois.

Il n'y a pas de fêtes de voisins dans votre rue, quartier, lieu-dit ? Et si vous organisiez une fête en 2025 !!

Le Carrefour



La Foucherie



Le Patis Vert



La Reinerie





L'équipe « aux sports »

De nouvelles actions pour UNE BIBLIOTHEQUE toujours plus accessible

En lien avec le Schéma d'accessibilité du réseau Arléane (Vitré communauté), l'équipe se retrousse les manches pour rendre accessible les services de la bibliothèque à l'ensemble des publics potentiels :

- à destination des publics en difficulté de lecture :

Un fonds de lecture adaptée s'étoffe avec des « Lectures faciles-Lire Autrement » dans les espaces jeunesse et adulte : livres audio, documentaires et fictions adaptées, livres au format Daisy,

en gros caractères... La nouvelle sélection « Facile à Lire » 2025 est disponible !

- à destination de la petite enfance et de la parentalité :

La bibliothèque de Le Pertre avec 5 bibliothèques du réseau Arléane de Vitré Communauté (Bréal-sous-Vitré, Domagné, Torcé, la Chapelle-Erbrée et Mondevert) ont enrichi leurs fonds grâce au dispositif « Dons de documents neufs sur projet » de la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine en 2023. Avec un nouvel espace parentalité proposé dans l'espace jeunesse, des documentaires adultes accompagnent les familles sur les thèmes : maternité, paternité, famille, alimentation, santé bien-être, éducation, activités....

- à destination des familles :

Du 19 juin au 21 juillet, durant le festival « Partir en Livre » sur le thème « Jeux et Sports », des animations ont eu lieu avec l'équipe : lectures, jeux de sociétés, coloriages animés avec les Phryges. Deux expositions sur les Jeux Olympiques en partenariat avec le Musée Olympique de Lauzanne enrichissaient le programme.

L'équipe remercie sincèrement les deux jeunes en dispositif argent de poche pour le nettoyage des bacs et rayonnages à l'espace jeunesse (étage de la bibliothèque), cet été.

A NOTER DES NOUVEAUX HORAIRES POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Lundi : 16 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h / 16 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h



EN NOUVEAUTÉ à la rentrée 2024-2025,

des accueils spécifiques pour les bébés sont proposés les lundis à 10 h (gratuit, sur inscription) :

- 25 novembre 2024
- 27 janvier 2025
- 31 mars 2025
- 30 juin 2025



ACC CHASSE

Bonjour à toutes et à tous.

La saison de chasse de l'ACC Saint-Hubert Le PERTRE commence en ce début du mois de Septembre, nous sommes 25 Adhérents pour cette saison 2024-2025. Nous avons pour missions la régulation de nuisibles tels que les renards, corbeaux et corneilles, mais aussi de faire quelques prélèvements sur chevreuils et lièvres (soumis au plan de chasse établi par la fédération des Chasseurs d'Ille & vilaine). Nous pouvons aussi réguler la population de sangliers qui est de plus en plus présente sur notre territoire afin d'éviter leurs dégâts aux cultures et aussi limiter quelque peu les accidents motorisés ou non sur nos routes. Cela se traduit sous forme de battues organisées certains dimanches matin. Des pancartes « Chasse en Cours » sont posées aux abords des routes si celles-ci sont à proximité du lieu de battue. Lors de cette manifestation « Les chasseurs et accompagnateurs » portent tous des gilets VISIBLES de couleur orange. Respectons-nous les uns les autres (promeneurs, cueilleurs de champignons, cavaliers, cyclistes etc ...) et rendons-nous visibles le plus possible !!! Pour la sécurité de tous.

Pour information, voici nos dates de battues :

PLANNING DES BATTUES

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

DIMANCHE 6 OCTOBRE

DIMANCHE 27 OCTOBRE

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE

DIMANCHE 15 DECEMBRE

DIMANCHE 19 JANVIER

DIMANCHE 2 FEVRIER

DIMANCHE 16 FEVRIER

Bonne saison

*Le Président Mr POIRIER Michel
Le Bureau ACC LE PERTRE*



AMITIÉS PERTRAISES

Le club des Amitiés Pertraises est un club ouvert à tous ceux qui souhaitent trouver des loisirs ou animations cela permet de rompre avec la solitude et l'isolement.

L'association compte 160 adhérents.

Les Amitiés Pertraises ont participé aux olympiades du Pertre le 6 juillet belle réussite avec la danse en ligne.

Le mois de septembre a été chargé en animation avec le concours de belote, la danse en ligne et la marche ECC.

Prochain rendez-vous

14 novembre : choucroute,

18 novembre : gai-savoir,

2 décembre : spectacle à Argentré,

12 décembre : bûche de Noël,

tous les jeudis : belote / tarot

3^{ème} mardi du mois : matin café numérique, après-midi bowling

3^{ème} jeudi : art floral.

Sans oublier les activités du secteur qui propose 1 sortie à la journée par trimestre et marche tonique adaptée les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois sur la voie verte

Contact :

gemouv35.lepertre@gmail.com

Le bureau des Amitiés Pertraises

BADMINTON

LE PERTRE - SAINT CYR LE GRAVELAIS

Nous serions heureux de te compter parmi nous pour la saison 2024-2025.

Nous jouons tous les lundis soir et les jeudis soir de 20h à 22h à la salle Fontaine Guy du Pertre.

Adhésion : 30 euros + certificat médical (Adhésion possible à partir de 14 ans)

N'hésite pas à venir essayer : Les 2 premières séances ne nécessitent pas d'engagement.

A bientôt

Info : Fabien : 06 75 76 75 11

lesbleuetsbad@gmail.com



LES AMIS DU GUIDON



lements bien garnis et grâce à quelques nouveautés que nous avons pu ajouter cette année.

Ainsi des sentiers peu pratiqués sur St-Cyr et Le Pertre ont été empruntés mais surtout nous avons obtenu l'accès à des domaines privés, comme le parc du château de Bel-Air, celui du château des Ménaudières, et la très appréciée forêt du Pertre.

Nous tenons à remercier leurs propriétaires : les familles De Legge, De Ercé et Boulanger.

Cette randonnée a été organisée par les Amis du Guidon et par les Amis des Sentiers ; son bénéfice permettra de participer aux frais de fonctionnement de nos 2 associations.

A l'année prochaine !

Le bureau des Amis du Guidon

La Randonnée Pertraise

Ce dimanche 15 septembre s'est déroulée la 10^{ème} édition de notre randonnée VTT et pédestre.

200 cyclistes se sont jetés sur les 4 circuits de 21, 37, 50 ou 65 km qui parcouraient les communes de St-Cyr, Erbrée, Argentré, Brielles et bien sûr Le Pertre.

100 randonneurs ont pu parcourir des boucles de 9 ou 12 km, voire la boucle de 21 km du VTT.

Une vingtaine de bénévoles a participé à l'organisation et la bonne tenue de la journée en balisant les parcours, surveillant les routes, tenant les ravitaillements, tartinant les sandwiches, et toutes les petites choses invisibles.

Nous sommes très contents de l'affluence de cette journée et les participants nous ont fait part de leur satisfaction, due à la très belle météo, à des ravitail-



LE PERTRE EN SCÈNES

L'association Le Pertre En Scènes a proposé son premier événement le 7 juillet.

Une balade contée à réuni une soixantaine de personnes autour de Mélody. La conteuse nous a mené sur les chemins du Pertre, en nous entraînant dans son imaginaire. Elle a su captiver son public à travers 3 contes.

Les participants ont pu ensuite se retrouver autour d'un pique-nique.

La pluie qui s'est invitée n'a pas gâché le plaisir de cette journée, la balade était entièrement gratuite et donc accessible à tous, comme le veut l'association.

Le 6 octobre, l'association organise une action autour d'Octobre Rose; randonnée, surprises le long du parcours, clou du spectacle au niveau du plan d'eau, buvette. Une manifestation en faveur de la lutte contre le cancer. Un don sera remis à la ligue contre le cancer 35.

Calendrier 2025 :

L'association prévoit déjà un événement pour le printemps; le thème sera la nature, le jardin, organisation d'un troc plantes, partage de connaissances, le projet va s'enrichir au fil des échanges pour proposer une journée conviviale au plus grand nombre.

L'Association est composée d'un bureau et d'un conseil d'administration, elle fonctionne en partie grâce à des adhésions, toute personne majeure peut adhérer et participer à la prochaine assemblée générale dont la date sera communiquée ultérieurement.

Contact : lepertreenscenes@gmail.com

Présidente : Valérie Bornes, 0650242828.



COMITÉ DES FÊTES



Le week-end de fêtes organisé par le Comité des Fêtes a été une nouvelle fois une grande réussite grâce à la mobilisation d'environ 150 bénévoles :

- le samedi 17 août : le vide-greniers a réuni 79 exposants malgré la pluie fine qui est tombée toute la matinée.

Domage car les contacts avaient été nombreux et certains exposants ne sont pas venus ou n'ont pas débarrassé.

Le soleil étant revenu l'après-midi, les visiteurs ont été plus nombreux que le matin.

La course cycliste Open 1-2-3 + Access 1-2 sur le Circuit des Meillevaies a réuni un gros peloton de 116 coureurs. La victoire est revenue au junior Pierre Cordelier (VCP Loudéac) devant Florian Auburger (Loire et Sillon Cyclisme) qui ont résisté de justesse au retour du peloton.

La soirée festive organisée sur la Place des artistes par Carlos et Marie du bar Le Sulky a été animée par DLS Music tandis que la fête foraine se tenait Place Kerléan.

- le dimanche 18 août avant le feu d'artifice, la soirée moules-frites a réuni près de 500 convives dans la salle Fontaine-Guy entre 19h30 et 22h30.

La qualité du repas et le peu d'attente au service ont été appréciés grâce à l'organisation de l'équipe de cuisiniers et de bénévoles.

- le lundi 19 août : le 75^{ème} Circuit des 2 Provinces a vu le départ de 164 coureurs dont le champion de France Titouan Margueritat sous un temps idéal : chaleur modérée et peu de vent.

Les 155,2 Km de course ont été parcourus à 44,3 km/h de moyenne en 3h30'04", ce qui est le record absolu de la course.

Comme le samedi, ce sont 2 coureurs qui se sont disputés la victoire en résistant au retour du peloton.

C'est Ludovic Morice (Créac-tuel-Marie Morin U22) qui a devancé Alessio Cialone (Vendée U Pays de la Loire).

120 coureurs ont terminé la course avec seulement 5 mn de retard pour les derniers.

Les buvettes et la restauration ont servi les nombreux spectateurs.

Le tirage au sort de la tombola a eu lieu lors du repas des bénévoles le mardi midi après une grande partie du rangement : la pluie s'étant invitée le matin.

Plusieurs jeunes sont venus aider pour la réussite de ce week-end de fêtes.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles et signaleurs du Pertre, de St-Cyr le Gravelais, de La Gravelle et des alentours ainsi que les artisans-commerçants et entreprises pour la participation au programme ainsi que la municipalité du Pertre, le département 35 et la région Bretagne pour leur aide financière.

Voici les prochains rendez-vous du Comité des Fêtes :

- dimanche 17 novembre : 2^{ème} marché de l'Avent dans la salle Fontaine-Guy N°2

- début 2025 : assemblée générale et repas des bénévoles

- mercredi 30 avril 2025 : arrivée d'une étape du Tour de Bretagne (rue de St-Poix après plusieurs tours du circuit par la route de la Salle)

- week-end de fêtes du samedi 16 au lundi 18 août 2025 avec le 76^{ème} Circuit des 2 Provinces.

L'organisation de ces animations permet à de nouveaux habitants de s'intégrer dans les équipes de bénévoles et dans la vie associative de la commune.

*Le président Laurent Boulet
et le secrétaire Eric Groussard*



LES BLEUETS LE PERTRE

BRIELLES GENNES ST CYR



Après une saison dernière réussie en seniors avec la montée de l'équipe B en D2, le groupe seniors repart avec un effectif assez large et toujours 3 équipes en R3, D2 et D4 et beaucoup de derby en perspective. Les 3 équipes jouent respectivement au Pertre, Brielles et Gennes à domicile.

L'équipe vétérans s'est enrichie également de quelques joueurs et joue le vendredi soir. Le point noir est l'arrêt de l'équipe seniors féminine avec l'absence de coach et un effectif insuffisant. On ne désespère pas que l'équipe soit recréée dans les prochaines saisons. Si vous êtes intéressée pour rejoindre l'équipe ou pour la coacher, n'hésitez pas à contacter le club.

Les jeunes du Groupement, regroupant les clubs des Bleuets, de l'AS Etrelles et de l'Hermine Erbrée Bréal Mondevert, ont également un effectif en augmentation avec plus de 110 jeunes, dont la moitié des Bleuets. 7 équipes sont donc engagés. Les U14 jouent à Gennes, les U17 à Brielles et les U18 au Pertre.

Les jeunes de l'école de foot jouent en plateau ou en match le samedi matin au Pertre, à Brielles ou Saint Cyr. Venez voir évoluer les futures pépites du club sur les différents terrains.

Cette saison, les maillots seniors et vétérans ont été renouvelé avec un design faisant référence aux 4 communes du club : les 2 églises de Brielles et Saint Cyr et les 2 châteaux du Pertre et de Gennes et des motifs géométrique du jardin du château de Bel Air. Une manière d'associer le club aux 4 communes et l'ancrer

dans l'histoire locale. Pour fermer la boucle, une photo du groupe seniors a pu être réalisée dans le parc du château. Merci aux nombreux partenaires qui ont permis de financer ces maillots et à Corentin Guilcher qui en a réalisé le design réussi.

6 ans après la première édition, l'album Panini du club va être renouvelé cette saison. Les photos de tous les licenciés du club ont été faites en septembre et la distribution des albums et des vignettes se fera en toute fin d'année. Plus d'infos prochainement.

Comme tous les ans, le club organise sa traditionnelle soirée du club le 10 novembre prochain :

Dimanche 10 novembre 2024 - 20H30 - Salle fontaine Guy Le Pertre

Menu : apéritif, Bœuf Braisé ou émincé de volaille, gratin dauphinois, fromage, Dessert

20€ adultes, 10€ enfants (-14ans) (à emporter 15€ adultes, 10€ enfants)

Contact R. Ronceray 06 32 25 80 98

ou L. Poirier 06 87 66 53 33

Contact : Franck BOISSEAU, président 06 15 91 77 19

Mail : bleuets.communication@gmail.com et le site internet : <http://bleuet-football.footeo.com>

Et sur les réseaux sociaux,
www.facebook.com/BLEUETSFOOTBALL,
Instagram et Twitter : @bleuetsfoot



LES COMBATTANTS

Les différentes associations de combattants ont été créées pour venir en aide aux victimes des guerres. La première, en 1888 pour les anciens combattants de la guerre de Crimée (1853-1856) et celle de 1870. Cette dernière sera à l'origine de la Chanson du Pertre (Je t'ai quitté, berceau de mon enfance, car l'étranger envahissait la France), reconstruction de la chapelle St Joseph, etc...

Plus tard, d'autres associations verront le jour. L'UNC, en 1918.

Depuis quelques années, les associations ouvrent leurs portes à celles et ceux qui ont le souci

de ne pas laisser ce passé récent tomber dans l'oubli : personnes ayant servi dans l'armée, la gendarmerie, ou ayant effectué un service militaire ou en qualité de membre associé. En 2024, 8 nouveaux adhérents, dont deux jeunes.

La prochaine cérémonie aura lieu devant le monument, le lundi 11 novembre prochain, pour commémorer les armistices de 1918 et honorer ceux dont les



noms sont gravés, mais aussi ceux qui ont eu la chance de revenir, souvent blessés ou mutilés, toujours traumatisés.

Nous allons tout mettre en œuvre pour donner à cette cérémonie un éclat particulier. Beaucoup de données sur les morts, les disparus restent encore inconnues et tous les renseignements sont les bienvenus.

Raymond Le Pape

Contact :
unc.afn.lepertre@gmail.com

VOLLEY



UNE NOUVELLE SAISON !

C'est parti pour une nouvelle saison chez Les Bleuets Portes de Bretagne avec 140 licenciés. Nous sommes composés de 3 équipes de détentés, 5 équipes séniors dont 1 association, 7 équipes de jeunes, et le baby volley à partir de 3 ans. bleuets.

Nous remercions Alexis pour son service civique, et accueillons pour cette année Jean Briantais.

C'est également Hugo Helbert qui continue l'aventure avec nous en tant que salarié, en temps partiel.



Jean Briantais



Hugo Helbert

Une année riche en évènements à venir, alors note dès maintenant dans ton agenda les différentes dates :

Tournoi fluo St Germain : 14/02/25

Soirée : 22/03/25

Inter départementale M11 : 26/04/25

Tournoi Le Pertre : 30/04/25

Rappel des créneaux horaires d'entraînements :

Catégorie	Jours	Horaires
Baby (3-6 ans)	Samedi	11h - 12h
M9	Vendredi	16h45 - 18h
M11	Mercredi Vendredi	17h - 18h30 16h45 - 18h
M13	Mercredi Vendredi	17h - 18h30 18h-19h30
M15	Mercredi Vendredi	18h30 - 20h 19h30 - 20h45
M18 (1 ^{ère} année)	Mercredi Vendredi	18h30 - 20h 19h30 - 20h45
Séniors M18 F	Mercredi Vendredi	19h - 20h30 20h-22h
Séniors M18 M	Mardi Vendredi	20h30-22h 20h - 22h
Détentés	Mardi	20h30-22h30

06 47 95 85 46

Facebook : Les Bleuets Portes de Bretagne Volley-Ball

Les_bleuets_portes_de_bretagne

Bleuets.portesdebretagne@gmail.com

SOCIÉTÉ DES COURSES



Drôle d'année pour la Société des courses ! La météo nous a contraint d'annuler la journée du 21 juillet pour des raisons de sécurité. Un coup dur. De nombreux aménagements ont été réalisés en urgence sur la piste afin de corriger des défauts. La journée annulée sera finalement courue le samedi 26 octobre, sur l'hippodrome de La Chaussée.

A l'inverse, la journée du 18 août, pendant les fêtes du Pertre, constitue un très beau millésime en termes d'affluence et d'ambiance. La journée du 14 septembre a aussi été très appréciée. Le lendemain, quelques bénévoles se retrouvaient sur l'hippodrome de Longchamp, à Paris.

Notez que l'hippodrome a reçu en juillet un certificat du Label Equures Environnement et Bien-être Animal pour ses actions et ses engagements en faveur de l'environnement et de l'accueil des chevaux ! Cela permet au Pertre de figurer parmi les hippodromes les plus vertueux de France. Merci à la municipalité de nous avoir accompagné sur de petits travaux pour y parvenir. Merci éga-

lement à nos parrains, sans qui rien ne serait possible en termes d'investissements.

L'équipe des bénévoles se réunit régulièrement le mardi dans une ambiance sympathique et conviviale. Si vous souhaitez la rejoindre, n'hésitez pas à vous rapprocher de Michel Jagline. Notez enfin que la cotisation à notre association est toujours fixée à 10 euros par an et par personne. Elle donne le droit à une entrée gratuite et à la joie de soutenir activement une association. Plus nous aurons d'adhérents, plus les courses du Pertre seront promises à un bel avenir.

Luc de Legge, président.



UN TEMPS POUR SOI

Le Yoga : les lundis à 18h

Respirer, s'étirer et bouger en conscience grâce au Hatha yoga (doux).

Contact : Christine Hoareau
06 21 33 83 86
christine@pranarunbienetre.fr

La Sophrologie :

Séances adultes les Jeudis à 19h

Ateliers enfants LBDE « La bulle des émotions ».

De 5 à 11 ans les mardis à 17h30.

Le concept (Connaître les émotions... Savoir les identifier dans son corps et dans sa tête). Utiliser des outils simples et ludiques pour pouvoir y répondre efficacement.

Un atelier = un thème (Chasser sa colère, Installer le calme...)

Contact Marie-Claire Bouvet
06 46 05 25 28
marie-claire.bouvet@
labulledesemotions.com

Toutes les séances ont lieu salle du Patronage (route de Mondevert)

Date à retenir en 2024

Ateliers LBDE duo (Parent/enfant 3-5ans)

Les dimanches 13 octobre, 24 novembre et 15 décembre de 10h à 11h15

Des nouveautés vous seront proposées en 2025,

Ateliers créatifs, relaxation guidée/sonore...

Facebook :

Un temps pour soi - Le Pertre

Site internet :

untempspoursoilepertre.wordpress.com

OGEC

Ecole Privée - Saint Sébastien

Comme chaque année, l'OGEC prépare et organise la restauration pendant les courses hippiques sur l'hippodrome du Pertre.

Cette année encore, la météo était au rendez-vous et les spectateurs nombreux.

Nous avons pu, à cette occasion, engranger des bénéfiques permettant de réaliser des travaux dans notre école tout au long de l'année.

Tout cela serait impossible sans la participation des parents d'élèves et nous vous remercions.

Avant les vacances scolaires de l'été, les parents bénévoles ont démarré la réfection des peintures au sol dans les différents cours de l'école.

De nouveaux marquages ont également été créés à la demande des enfants et des professeurs.

D'autres projets sont en préparation. Si vous, parents, vous avez des idées ou souhaitez intégrer notre équipe, n'hésitez pas, rapprochez-vous d'un des membres de l'équipe.

A bientôt,

L'OGEC Saint Sébastien



ÉCOLE SAINT SEBASTIEN

Pour cette rentrée scolaire 2024-2025, l'école Saint Sébastien compte 89 élèves. L'équipe pédagogique se constitue de :

- Morgane Pahourcq (TPS-PS-MS) accompagnée de Véronique Théard et Sabrina Desplanques ASEM
- Anaïs Legras et Constance Maréchal (GS-CE1) - accompagnées de Sabrina Desplanques ASEM
- Serena Moly (CP-CM1)
- Guillaume Gérard (CE2-CM2)

Cette année les élèves évolueront sur le thème du cirque. A chaque période sera rythmé par un événement autour de ce thème comme une journée à thème, un spectacle, un projet musique avec le conservatoire de Vitry ou encore la venue de la compagnie Breizh Malo Circus sur la commune du 22 au 25 avril 2025. Les élèves pourront, pendant une semaine, découvrir les diverses disciplines du cirque et s'entraîner pour présenter un spectacle devant leurs parents le vendredi soir.

Un module piscine a débuté pour les élèves de GS, CP, CE1 et CM2.

L'école poursuit son partenariat avec la bibliothèque de la commune. Les élèves s'y rendront une fois par mois et participeront à l'édition 2024 du Prix Minots.



Nous continuerons également nos échanges et rencontres avec la maison de retraite. Pour la semaine bleue deux groupes d'élèves partageront un atelier bricolage avec les résidents.

Anaïs Legras, Chef d'Etablissement

Pour les rentrées en TPS

rentrées proposées en janvier et mai 2025 - merci de prendre contact à l'école Saint Sébastien :

- 02-99-96-91-49
- eco35.st-sebastien.le-pertre@e-c.bzh

**1, rue du Parc
35370 Le Pertre**

Site internet :
**www.ecolestseblepertre.
toutemonecole.fr**



ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES DEUX PROVINCES

La rentrée s'est bien déroulée à l'école Intercommunale des deux Provinces ! Les élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Fin juin, ils avaient terminé leur projet sur la Bretagne par la fête de l'école. A cette occasion, le Bagad d'Argentré du Plessis est venu les accompagner musicalement pendant qu'ils dansaient. Un magnifique moment de partage.

Cette année sera placée sous le signe du Cirque. Nous allons ainsi faire découvrir aux élèves cet univers à travers toutes les disciplines. Il y aura notamment la rencontre au centre culturel de Vitré d'une compagnie qui mêle jonglage et acrobaties. Puis, l'intervention d'une musicienne du Conserva-

toire de Vitré qui initiera les élèves à la musique liée au cirque. Enfin, l'année aboutira par deux semaines d'initiation aux arts du cirque avec des professionnels qui apprendront aux élèves à travailler l'équilibre sur objets, la jonglerie, le travail corporel et créatif. Tout ce projet se terminera par une représentation devant les parents.

En parallèle, l'école est inscrite au prix littéraire des Incorruptibles pour poursuivre le travail autour de la lecture plaisir. A la fin de l'année chacun votera pour son livre préféré.

Tous les élèves de la GS au CM2 ont également retrouvé le chemin de la piscine.

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas la date des Portes Ouvertes

et en parler autour de vous :

samedi 22 mars 10h/12h

Visite des locaux, inscriptions, rencontre avec l'équipe enseignante

Enfin, pour suivre la vie de l'école, rendez-vous sur le site de l'école :

<https://ecole-les2provinces.ac-rennes.fr/>

La directrice, Anne-Marie CHAUSSEE



AMICALE LAÏQUE

Le Pertre Saint-Cyr-Le-Gravelais

C'est une nouvelle année scolaire qui commence pour tous les membres de l'Amicale.

Nous avons débuté avec la même équipe, que l'année 2023-2024, en attendant l'Assemblée Générale qui se déroulera lors de la soirée convivialité le vendredi 4 octobre à 19h à l'Ecole Publique des Deux Provinces.

Petit retour sur l'année qui vient de s'écouler : la vente de gâteaux « bijoux », le loto, la vente de saucissons et bières et enfin la kermesse (le 23 juin 2024).

Cette dernière, qui nous tenait à coeur, a rencontré beaucoup de succès. Pour cette première édition, nous avons préparé plusieurs stands pour les enfants et parents : maquillage, chamboule-tout, pêche à la ligne ... La troupe de Brocoli Circus était présente pour animer cette journée. Les enfants ainsi que les adultes ont pu s'essayer à la jonglerie, l'équilibrisme, les tours de magie aidés de la troupe. Petits et grands étaient ravis de cette belle journée.

Pour cette nouvelle année, nous avons déjà réservé la date du

MOT DE LA MINORITÉ



Chères Pertraises, chers Pertrais,

Les festivités du mois d'août ont été couronnées de succès, nous tenons à remercier particulièrement les bénévoles, ainsi que les commerçants et le comité des fêtes. Nous espérons qu'après un bel été vous avez tous passé une belle rentrée.

Après une interruption de 3 mois, le conseil municipal ne se réunit que courant octobre pour mener avant tout ses 2 seuls projets : le vestiaire de football avec son club-house et la rénovation des 3 logements au 9 quart place de l'église.

Nous ne pouvons que déplorer le manque de diversité des projets de l'actuelle majorité. Nous souhaitons que rapidement les propositions réellement structurantes pour tous les Pertrais seront mises en œuvre.

A commencer par la Place des Artistes qui devrait être la Place du Village en l'ouvrant sur le plan d'eau : plantations d'arbres, revêtement, fleurissement, tables, bancs, etc...et en y organisant des manifestations festives et culturelles.

Dans sa continuité, le plan d'eau qu'il faut animer davantage et en lien avec Vitré Communauté trouver une solution pour la réouverture de la baignade.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans notre programme, le développement du commerce de proximité, une offre de logement variée, l'optimisation de l'hippodrome communal et de notre potentiel touristique... permettront d'attirer de nouvelles familles et ainsi de pérenniser notre qualité de vie et nos écoles.

Nous remercions Cécile Jalier pour ses 19 années passées à la mairie et lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions à Gennes-sur-Seiche. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Maryline Jouan.

Voilà certains des projets que nous voulons porter dans l'intérêt général.

Les élus de Bien vivre au Pertre aujourd'hui et demain



dimanche 19 janvier 2025 pour le loto à la salle Fontaine Guy. Les enfants feront un spectacle le vendredi 13 juin 2025 sous un chapiteau. Celui-ci clôturera l'initiation que les enfants auront reçue de la part d'une troupe de cirque dans le cadre pédagogique durant les 2 dernières semaines.

Pour l'instant, les manifestations ne sont pas encore actées, nous attendons de nous réunir lors de l'AG.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux parents au sein de notre association.

Nous souhaitons à tous une belle année scolaire.

L'équipe de l'Amicale Laïque

AGENDA 2024-2025



NOVEMBRE 2024

- **Dimanche 10**
Soirée des Bleuets football à la salle Fontaine Guy
- **Lundi 11**
Cérémonie du 11 novembre devant le monument
- **Dimanche 17**
Marché de l'Avent dans la salle Fontaine-Guy n°2 organisé par le comité des fêtes

DÉCEMBRE 2024

- **Vendredi 13**
Arbre de Noël de l'école privée

JANVIER 2025

- **Vendredi 3**
Cérémonie des vœux du maire à la salle Fontaine Guy

Dimanche 19

Loto de l'école publique à la Salle Fontaine Guy

FÉVRIER 2025

- **Samedi 8**
Soirée du club de football à la salle des fêtes de Saint-Cyr

MARS 2025

- **Mercredi 4**
Carnaval de l'école privée
- **Samedi 22**
Soirée du club de volleyball à la salle des fêtes de Saint-Cyr

AVRIL 2025

- **Mercredi 30**
Arrivée d'une étape du Tour de Bretagne Cycliste rue de Saint-Poix

MOTS CROISÉS

Les fêtes des voisins



HORIZONTAL

- 1 : On aime qu'il soit au rendez-vous
- 5 : On en confectionne au chocolat, aux pommes ...
- 8 : Pas besoin d'une organisation en grande ..., la simplicité est de mise
- 10 : C'est une formule qui peut être retenue
- 12 : En général grandes ces jours là
- 13 : Tout le monde vient aux fêtes de bonne ...
- 15 : On en prend en général à ces occasions
- 16 : Pour les nouveaux arrivants, c'est l'occasion de faire ...
- 18 : La Foucherie élit le sien
- 20 : Cette fête doit être un moment de ...
- 22 : Nombre d'édition dépassé par la fête au Carrefour (une ...)
- 23 : Elle est en général au rendez-vous

VERTICAL

- 2 : Il ne faut pas que ce soit toujours les mêmes qui s'en occupent
- 3 : L'été est la période ...
- 4 : Mois de la fête route de Mondevert et de La Foucherie
- 6 : Mois de la fête de la Reinerie et du Carrefour
- 7 : Ces journées en laissent de bons
- 9 : Cette fête doit être un moment de ...
- 11 : Caractérise un repas où l'on met les plats en commun
- 14 : Mois de la fête du pâtis Vert
- 16 : Il a été grillé à la fête du Patis vert
- 17 : Fréquence des fêtes
- 19 : Ils se réunissent pour la fête de leur quartier
- 21 : Ils sont les bienvenus

Solution des mots croisés du numéro précédent

Horizontal : 2-Lancer ; 4-Agriculture ; 6-Saut ; 12-Équipe ; 13-Rennes ; 14-Podium ; 15-Souvenirs

Vertical : 1-Félicitations ; 3-Collégiens ; 5-Pouliche ; 7-Victoire ; 8-Athlétisme ; 9-Course ; 10-Breton ; 11-Paris